



## Ergonomie pour les non-ergonomes Niveau 1 - sensibilisation

### Objectif

- Connaître les domaines d'application de l'ergonomie et ses objectifs
- Être capable d'identifier les facteurs impactant l'activité.

### Programme

#### L'ergonomie au service de la productivité et de l'efficacité

- Définition de l'ergonomie
- Objectifs : pourquoi s'y intéresser ?
- Les champs d'actions de l'ergonomie

#### La démarche d'analyse d'un poste de travail

- Les grandes phases de l'analyse de poste
- Identification des tâches et contraintes associées

#### Que faut-il observer au poste de travail ? Pourquoi ?

- Facteurs biomécaniques (Gestes et postures, amplitudes articulaires, contraintes visuelles)
- Facteurs organisationnels (Espaces de travail, temps de travail, rythmes de travail)
- Facteurs environnementaux (Ambiances lumineuses, sonores, thermiques, chimiques)
- Facteurs psychosociaux (Flux de communication, taux de concentration au poste, objectifs annuels etc.)

#### Comment interpréter les observations

- Au regard de la législation et de la normalisation
- Au regard des procédures internes et fiches de postes (travail prescrit vs travail réel)

#### Comment générer un plan d'action réaliste et efficace ?

- ♦ Etude de cas

#### Bilan de la journée et validation des acquis

### Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel
- Support de formation PowerPoint
- Vidéos
- Quizz
- Ateliers en demi-groupe

### Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation individuelle (QCM et évaluation des études de cas)

#### Rappel de la législation

**DIRECTIVE DU CONSEIL du 29 mai 1990** concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à la manutention manuelle de charges comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs (quatrième directive particulière au sens de l'article 16 paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (90/269/CEE)

**Article R4541-1** Les dispositions du présent chapitre s'appliquent à toutes les manutentions dites manuelles comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs en raison des caractéristiques de la charge ou des conditions ergonomiques défavorables.

**Article R4541-8** L'employeur fait bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles :

**1°** D'une information sur les risques qu'ils encourent lorsque les activités ne sont pas exécutées d'une manière techniquement correcte, en tenant compte des facteurs individuels de risque.

**2°** D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

**Article L4141-1** L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier.

**Article R4541-5** Lorsque la manutention manuelle ne peut pas être évitée, l'employeur :

**1°** Évalue les risques que font encourir les opérations de manutention pour la santé et la sécurité des travailleurs ;

**2°** Organise les postes de travail de façon à éviter ou à réduire les risques, notamment dorso-lombaires, en mettant en particulier à la disposition des travailleurs des aides mécaniques ou, à défaut de pouvoir les mettre en œuvre, les accessoires de préhension propres à rendre leur tâche plus sûre et moins pénible.

**Preventech**  
**Formation**

Tél : 01 44 09 70 44 / [www.preventech.net](http://www.preventech.net)



#### Durée

1 jour



#### Quantité

8 max.



#### Prérequis

Aucun prérequis



#### Personnel concerné

Managers, responsable, encadrement



#### Intervenants

Un ergonome



#### Type

Intra-entreprise  
Présentiel



#### Prix

1 450 € HT par groupe, soit 181€ HT par stagiaire pour un groupe de 8 personnes.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilités réduites, en situation d'handicap visuel, auditif ou mental. Veuillez nous contacter afin que nous puissions aménager et adapter votre formation.



Nous nous engageons à vous recontacter sous 72h ouvrées pour définir ensemble des dates de déploiement des formations.